

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2020_ 0090

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE DU VENDREDI 26 JUIN 2020,
L'an deux mille vingt, le vendredi 26 juin 2020, à 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 19 juin 2020, s'est assemblé au lieu exceptionnel, salle du COSOM (Centre Omnisport Municipal), 30 Cours des Roches à Noisiel, sous la présidence de M. **VISKOVIC**, Maire de Noisiel.

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, Mme JEGATHEESWARAN, M. DUJARDIN DRAULT, Mme NEDJARI, M. TIENG, Mme SABOUNDJIAN, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme TROQUIER, M. RATOUCNIAK, Mme VICTOR-LE ROCH, M. DUMONT, Mme VISKOVIC, M. FONTAINE, Mme NATALE, M. BRICOGNE, Mme CAMARA - SAKHO, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, Mme ROTOMBE, M. ABOUDOU, Mme DAGUILLANES, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI, M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, Mme PERRIN, M. CHAVANCE, M. DRAME, Mme PERUGIEN.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU REPRÉSENTÉS :

M. Aboudou, qui a donné pouvoir à M. Tieng jusqu'à son arrivée à 19 h 20

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme NATALE

Arrivée de M. Aboudou à 19 h 20, avant l'examen du point 2 de l'ordre du jour
Sortie de Mme Safi lors du vote du point 10 de l'ordre du jour
Sortie de M. Chavance lors du vote du point 28 de l'ordre du jour

Point 19 : Adoption du Budget Supplémentaire 2020

- suite DEL2020_ **0090**
portant Adoption du Budget Supplémentaire 2020 (2)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU le rapport d'orientations budgétaires 2019,

VU la délibération du Conseil Municipal du 8 février 2019 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2019,

VU l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'arrêté du Compte Administratif 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance 29 mars 2019,

VU l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'adoption du Budget Primitif 2019 (intégrant la reprise des résultats de l'exercice 2018 ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement de l'exercice 2018) par le Conseil Municipal lors de sa séance du 29 mars 2019,

VU l'adoption de la Décision Modificative n° 1 du budget 2019 (ajustements du budget 2019) par le Conseil Municipal lors de sa séance du 28 juin 2019,

VU l'adoption de la décision modificative n° 2 du budget 2019 (ajustements du budget 2019) par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 novembre 2019,

VU le rapport d'orientations budgétaires 2020,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2019 prenant acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2020,

VU l'adoption du Budget Primitif 2020 par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 janvier 2020,

VU l'approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2019 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 juin 2020,

VU l'arrêté du Compte Administratif 2019 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 juin 2020,

VU la proposition de Budget Supplémentaire 2020 de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT que le Budget Supplémentaire 2020 a pour objet de procéder à la reprise des résultats de l'exercice 2019 ainsi qu'à la reprise des restes à réaliser de l'exercice 2019 dans le budget 2020,

CONSIDÉRANT que le Budget Supplémentaire 2020 a pour objet des ajustements dans le budget 2020 (inscriptions nouvelles et annulations de crédits),

- suite DEL2020_ **0090**
portant Adoption du Budget Supplémentaire 2020 (31)

CONSIDÉRANT que la proposition de Budget Supplémentaire 2020 s'équilibre, pour chacune des sections, en recettes et en dépenses comme il suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Crédits votés au titre du présent budget	980 942	980 942
Investissement		
Crédits votés au titre du présent budget	1 207 321	1 207 321
TOTAL BS 2020	2 188 263	2 188 263

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder au vote par nature du Budget Supplémentaire :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section de d'investissement ;
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III-B3 ;
- sans vote formel sur chacun des chapitres ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après l'adoption du compte administratif de N-1,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Patrick Ratouchniak, adjoint au Maire, chargé des Finances, des Marchés Publics, de la Vie des quartiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À 30 VOTES POUR ET 3 ABSTENTIONS

ADOpte le Budget Supplémentaire 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
Crédits votés au titre du présent budget	980 942	980 942
Investissement		
Crédits votés au titre du présent budget	1 207 321	1 207 321
TOTAL BS 2020	2 188 263	2 188 263

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télerecours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Mathieu WSKOVIC



Transmis au représentant de l'Etat le **30 JUIN 2020**
Publié au RAA le **30 JUIN 2020**

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A _____ NOISIEL _____ le 26 juin 2020

Le Maire,

Voté par le Conseil Municipal,

A _____ NOISIEL _____ le 26 juin 2020

Les Membres du Conseil Municipal,

VISKOVIC Mathieu

TRIEU Du Hon

TIENG Sithal

RAJAONAH Valérie

NEDJARI Madhia

ROSENMANN Michel

FONTAINE Alain

ABOUDOU Mohamed

TROQUIER Corinne

DAGUILLANES Lydie

RATOUCHNIAK Patrick

NOTE Yvon

JEGATHEESWARAN Chirani

JULIAN Patricia

DUMONT Olivier

TATI Yvon

SABOUNDJIAN Magaly

NAMUJIMBO SAFI Vanessa

MAYOULOU NIAMBA Miéri

BEGUE Gérard

DUJARDIN DRAULT Nicolas

MONIER Marie-Rose

VISKOVIC Douniazadde

BOUTET Emmanuel

CAMARA - SAKHO Massogbe

CHAVANCE Gaël

ROTOMBE Claudine

DRAME Marcus

VICTOR - LE ROCH Carline

PERUGIEN Laëtitia

NATALE Pascale

RENIER Florence

BRICOGNE Florian

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture

le 30 JUIN 2020 et de la publication, le 30 JUIN 2020

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 30

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 18/06/2020

A NOISIEL, le 30 JUIN 2020

Le Maire,

Mathieu VISKOVIC

